Avis pour la SÛRETÉ du Québec.

Le 19 août 2024 j'ai fait une réorganisation d'équipements suite au remplacement de mes sacs de transport vandalisés avant Plessiville. Au matin du 19 août il n'y avait aucun trou dans ces sacs. A mon arrivée à Plessiville j'ai fréquenté les endroits suivants dans l'ordre :

- 1 Buanderie
- 2 Dollarama
- 3 Hart
- 4 Mc-Donald's
- 5 Maxi

Au Mc-Donald's en quittant j'ai entendu un bruit venant de la roue arrière. Ce matin (20-08-2024) j'ai vérifié rapidement la roue arrière et un autre rayon était brisé. Plusieurs rayons ont été aussi desserré. La roue a été manipulé hors de tout doute. Toujours en quittant cet endroit une présence d'eau anormale sous une protection de toile a été constaté. En soirée après avoir installé mon équipement j'ai constaté aussi l'absence de l'attache de fermeture du pain acheté chez Dollarama.

Au moment de sortir mon matériel en soirée il y avait 2 ouvertures dans le fond de un de mes sac (voir photo-1). Il s'agit de vandalisme fait devant un de ces commerces. Une ce ces ouvertures ressemble à un trou de lame.

Si des arrestations sont effectués SVP aviser ces criminels que en plus des actions relié aux vandalismes des accusations pour empoissonnement seront porté contre ces criminels. Curieusement mon pain acheté chez Dollarama pas encore utilisé n'a plus d'attache de fermeture. Le pain était dans un sac de transport sur mon vélo ? Nous parlons ici de manipulations de nourritures.

Ce matin (20-08-2024) il y avait aussi des trous dans mes souliers (voir photo-3). Le 19 au matin ce n'était pas le cas (GAZ). Cet actions a été réalisé sous l'effet du GAZ. Une ou des personnes sont entrés dans ma tente dans la nuit du 19 au 20 août a Plessiville et des actions criminelles ont été commises sous l'effet du GAZ.

Voir les photos sur les pages suivantes



Photo-2





FIN DU CONTENU PRINCIPAL

Note 1: Harcèlement à répétition.

Note 2 : Mutilation physique

Note 3: Vandalismes sur équipements (sécurité)

Note 4: En remontant vers les sondes vous allez trouver des complices pour ces actions criminelles. Avisez ces personnes qu'ils sont complices d'actes criminels et qu'il y a des sanctions graves qui s'y rattachent.

Note 5: Porté de ce document : Accusations au criminelles.

Note 6: L'impression de ce document est possible. J'ai d'autres priorités de vie que de faire ce travail.

Note 7: Vous attendez quoi un accident grave ou une mutilation physique définitive? Les coupables sont ou étaient ici le 19 et 20 août 2024 a Plessiville.

FIN DES NOTES.



Pierre Michaud., PMI. ce 20 août 2024.



QI-CDS-0120082024-C

